



Au cours des dernières semaines, un grand nombre de nouvelles plateformes proposant à tout un chacun d'investir dans les cryptomonnaies sont apparues sur internet. La FSMA met le public en garde car derrière ces nouvelles plateformes, se cachent souvent des fraudeurs qui ont décidé de faire des cryptomonnaies leur nouvelle arnaque !

Au cours des dernières semaines, de nombreuses plateformes sont apparues sur internet. Celles-ci utilisent toutes la même rengaine : elles prétendent offrir la meilleure (ou l'une des meilleures) plateforme(s) de trading permettant, tant aux débutants qu'aux professionnels, de faire du trading de cryptomonnaies, en un instant et en toute confiance.

« Investissez dans les cryptomonnaies en toute confiance. »

« Investissez dans les monnaies numériques en toute confiance sur l'une des plateformes les plus reconnues du marché. »

« XXX : le trading de cryptomonnaies enfin facile d'accès ! »

Certaines de ces plateformes proposent également d'autres produits financiers dont les cryptomonnaies sont le sous-jacent : des comptes d'épargne, avec des rendements prétendument garantis, des mandats de gestion ou des produits dérivés tels que des CFD.

La FSMA a toutefois reçu de **nombreuses plaintes** au sujet de ces plateformes de trading prétendument actives dans le secteur des cryptomonnaies. Les consommateurs qui y ont investi se plaignent plus particulièrement :

- de **ne jamais récupérer les fonds investis** ;
- ou, tout simplement, d'**être sans nouvelles de la société** auprès de laquelle ils ont placé leurs fonds.

« Je suis entré en contact avec le groupe XXX via une annonce sur Facebook via laquelle j'avais laissé mes coordonnées. Suite à cela, un collaborateur m'a appelé et m'a expliqué leur méthode de travail... il m'a ensuite expliqué qu'il y avait une bonne affaire en ce moment et qu'il pouvait doubler mon investissement si j'investissais dans les plus brefs délais. **Je me suis laissé tenter et ai fait un virement (...)** Le collaborateur est ensuite devenu plus évasif et **il est devenu difficile de l'avoir au téléphone**. La dernière fois, **il m'a dit que mon dossier serait clôturé** et que je toucherais les gains. (...) **A ce jour, je n'ai toutefois toujours rien reçu.** »

« J'ai investi via une plateforme (XXX) ayant soi-disant un agrément. Quand j'ai demandé le remboursement de mon argent, **ils me l'ont promis** pour une certaine date. Toutefois, **je n'ai jamais rien reçu et à ce jour, ils ont supprimé les accès.** »

« **Il y a eu clôture du compte et [un] accord [en vue d'] un remboursement total de mon investissement (...).**

Depuis, je n'ai toujours rien reçu sur mon compte malgré plusieurs e-mails. »

Il s'agit dans pareils cas purement et simplement d'une **fraude à l'investissement**.

Pour plus d'informations, la FSMA vous renvoie également à un [témoignage](#) plus circonstancié et particulièrement parlant livré par une victime d'une telle plateforme.

Afin d'éviter de telles arnaques, la FSMA **invite** les candidats-investisseurs **à la plus grande prudence** et leur **conseille de rester attentifs à tout indice de fraude à l'investissement**. Elle formule ainsi quelques recommandations :

- **vérifiez** toujours **l'identité de la société** (identité sociale, pays d'établissement, etc.).

Si une société n'est pas clairement identifiable, aucune confiance ne peut lui être accordée.

Méfiez-vous également des sociétés qui prétendent disposer d'agrément auprès d'autorités de contrôle et vous renvoient à de tels agréments. Cette technique est fréquente. Il s'agit toutefois bien souvent d'**usurpations d'identité**. La FSMA rappelle en outre qu'il n'existe actuellement aucun contrôle sur les plateformes en ligne actives dans le secteur des cryptomonnaies et renvoie à ce sujet à ses mises en garde du [14 janvier 2014](#) et du [16 avril 2015](#).

Méfiez-vous également si cette société ou le site web de cette société **n'existe pas depuis longtemps**. C'est fréquemment le cas de ces plateformes de trading de cryptomonnaies dont la création date généralement de moins d'un an.

- **exigez** toujours de votre interlocuteur **des informations claires et compréhensibles** et **restez critiques** par rapport à ces informations.

De nombreuses plateformes de trading de cryptomonnaies promettent des rendements garantis ou une protection de l'intégralité de votre capital. De telles promesses dans le secteur des cryptomonnaies sont toutefois illusoire ! En outre, si une offre est frauduleuse, l'assurance promise l'est tout autant.

- enfin, **méfiez-vous des (promesses de) gains hors de toute proportion**. Lorsqu'un rendement vous semble trop beau pour être vrai, celui-ci est en effet bien souvent irréal.

La FSMA a dressé [une liste des plateformes de trading de cryptomonnaies](#) au sujet desquelles elle a reçu des questions/plaintes de consommateurs et a constaté des indices de fraude. Les candidats-investisseurs sont invités à s'y référer. **Attention toutefois : cette liste** se base uniquement sur les constats effectués par la FSMA, notamment suite aux signalements de consommateurs. Elle **ne reprend donc pas tous les acteurs potentiellement irrégulièrement actifs dans ce secteur**.

Plus que jamais, la prudence est donc de mise. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter directement la FSMA via le [formulaire de contact pour les consommateurs](#) sur le site web de la FSMA.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/warnings/plateformes-de-trading-de-cryptomonnaies-attention-aux-arnaques-1>